

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1169 décision n° 1169 du 20 novembre 1952

n° 1169

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 novembre 1952

Numéro JO

n° 13 du 01/12/1952

Date du numéro

1 décembre 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Djama Egal est engagé en qualité de domestique au salaire mensuel forfaitaire de cinq mille francs (5.000 fr.) et mis à la disposition de l'Inspecteur du Travail en Côte Française dès Somalis, pour compter du 1er août 1952.